

Commune de Celles **Opération de Développement rural**

Commission locale de Développement rural de Celles
Compte-rendu de la séance du 24 septembre 2013
(18h30 à la Maison de l'Entité – Salle du Conseil communal – Rue Parfait, 14 à 7760 CELLES)

Présents

PECQUEREAU Michel – *Président de la CLDR*
DURENNE Véronique - *Bourgmestre*
WILLAERT Yves - *Echevin*
ALLUIN Benoît, BREDA Carine, CALLENS Jean-Gonzague, CALLENS Gauthier, CHANTRY Axelle, CRETEUR Véronique, CUIGNET Damien, DALEZ Marie-Jeanne, DE KEUKELEIRE Philippe, DECONINCK Sébastien, FARVACQUE Annie, HOTTON David, LEBAILLY Bernadette, LEFEVRE Thierry, LEMAIRE Martine, LEROY Etienne, MAES Alexandrine, MAHIEZ Marie-Anne, MORELLE Pierre, VANMEENEN Jean-Claude, VANSEYMORTIER Olivier, VANSEYMORTIER Willy – Membres de la CLDR
GUÉRIN Stéphanie, EVRARD Eric – *Agents de développement de la FRW*

Invitée

MESTDAG Camille – *IDETA*

Excusés

DESMET Adrien, DUBUISSON Anne-Françoise, DEBOUVRIE Marie-Vinciane, DELBECKE Jean-Paul, MALADRY Carine, PROCUREUR Sylviane, VAN HÖVELL Palick.

Non excusés

BAUFFETHierry, BERNARD Pierre, BOITEAU Albert, CABY Manon, CLAIX Pierre, de RIBAU COURT Nicole, DARRAS Bernadette, DELESTRAIN Jean, DESSENE Jean-Marc, DUPUIS Patrick, DUPUIS ADRIEN, EEMAN Thierry, ERGO Christelle, HENNEQUIN Josée, HUBERMONT Daniel, HUVENNE Alain, LECLERCQ Christophe, LOSFELD Didier, MOULIN Jacques, NEERDAELS Guido, PAPEGAIX Gérard, PECQUEREAU Jérôme, PECQUEREAU Raphaël, PLUME Hugues, RENARD Freddy, VANDEVELDE Paul-Henry, VANDIJSTADT Bertrand, VERBECQ Isabelle, WANDELS Philippe.

1. Introduction.

Le Président souhaite la bienvenue aux participants et cède la parole aux représentants d'IDETA et de la FRW.

2. Approbation du compte-rendu de la CLDR du 04/07/2013

Le compte-rendu est approuvé par la CLDR.

Un participant s'étonne de ne pas avoir reçu par voie électronique le compte-rendu alors qu'il a bien reçu le mail de rappel pour la rencontre du jour.

La FRW s'en étonne puisque la banque de donnée n'a pas été modifiée ; la vérification sera néanmoins opérée en vue de la prochaine réunion de CLDR.

3. Travail sur les fiches-projets

Les Agents de développement (AD) rappellent l'objet de la rencontre, à savoir permettre de recueillir les informations nécessaires à la rédaction des fiches-projets par l'IDETA.

Ils rappellent les trois catégories de fiches que comprendra le PCDR : court, moyen et long termes. Parmi la première catégorie, 3 fiches prioritaires feront l'objet d'estimations et de plans détaillés.

Ils comparent la situation à un architecte chargé de construire une maison ; ce dernier a absolument besoin du « programme » de ses clients pour orienter au mieux la configuration de la bâtisse et de ses abords. La CLDR devra faire de même par rapport aux projets.

La FRW précise que, comme convenu lors de la dernière CLDR plusieurs réunions ciblées ont été tenues pour recueillir des infos sur certaines fiches : GT Oblats, GT Agriculture et GT Jeunes. Ces éléments seront intégrés aux fiches-projets concernées.

ENTRÉES DE VILLAGES

Stéphanie GUÉRIN illustre par quelques exemples ce qui a été réalisé à Rumes afin de préciser les attentes de la CLDR sur l'ampleur et la ligne graphique à donner à ces traitements d'entrées de village.

Elle rappelle qu'un GT cadre de vie a déjà planché sur le choix des localisations.

Il ressort de la réflexion de la CLDR que :

- La philosophie première de ces interventions est bien d'affirmer l'entité et ses village au sein de la WAPI ; le choix de leur localisation sera avant tout dicté par cet aspect et pas du point de vue de la sécurité routière ;
- Une réflexion approfondie sur ce second élément sera à établir le biais d'un GT spécialisé (identification des points noirs).

La CLDR estime comme éléments à prendre en considération pour la conception des aménagements :

- L'idée d'arche (par-dessus la voirie), bien que séduisante, est en désaccord avec la réalité rurale et le charroi y lié ;
- Des portiques fleuris (même genre qu'à Rumes) pourrait convenir ;
- L'omniprésence de fossés limite l'emprise au sol des aménagements ;
- L'idée serait de décliner un graphisme commun à l'entité et de le compléter d'une identification pour chaque village (le blason par exemple) ;
- Il conviendra d'éviter un mobilier d'accompagnement de typé « urbain » (matériaux, design,...) ;
- Il conviendra de travailler aussi sur des visuels nocturnes en complétant les aménagements par des dispositifs d'éclairages ;
- Il conviendra de réfléchir à un échelonnement des plantations en choisissant des combinaisons adaptées aux 4 saisons, et de prévoir l'entretien y lié.

Un membre de la CLDR propose de créer une sous-commission chargée d'approfondir les premiers éléments évoqués par la CLDR.

CŒURS DE VILLAGE

En guise de base de réflexion, Camille MESTDAG présente une vue aérienne illustrant les différents points d'intérêts (patrimoines, édifices publics,..) et points perfectibles gravitant dans le périmètre proche de chaque place. Elle rappelle qu'à ce stade, il s'agit d'identifier les fonctions gravitant (ou ayant gravité) autour de cette place afin de cerner les lignes directrices de l'aménagement.

Un membre propose que chaque réaménagement de cœur de village inclue une borne de raccordement publique à l'eau et à l'électricité pour faciliter l'organisation d'évènement sur l'entité.

Cœur de village de Celles

Stéphanie GUÉRIN signale que les journées du Patrimoine, via les animations (maquette interactive de la « place rêvée », aquarelles, dessins, etc.) et activités (marché artisanal, expositions, etc.) ont été l'occasion de confirmer plusieurs attentes locales (accueil d'ambulants, mise à disposition d'espaces de convivialité, réorganisation de l'espace, etc.).

La CLDR estime comme élément à prendre en considération pour le réaménagement de la place :

- Le pèlerinage Saint-Christophe ;
- La relance (suite aux Journées du Patrimoine) de la confrérie des Chevaliers de la Bière et du cortège des Géants ; ces activités pourraient peut-être être réitérées ;
- La nécessité de créer un « fil conducteur » vers la Maison de l'entité ;
- La nécessité d'intégrer dans la réflexion les perspectives, les interactions avec le futur lotissement en lieu et place de l'ancienne brasserie ;
- Redonner sens à son nom, Place « Verte ».

Les autres éléments déjà évoqués précédemment (consultation des enfants et des adultes, groupes de travail, etc.) ne sont pas rappelés dans un souci d'efficacité de cette réunion.

Cœur d'Escanaffles

La CLDR signale qu'intuitivement, le cœur de vie d'Escanaffles correspond à la Rue Monseigneur Descamps ; cette dernière a fait l'objet d'aménagements. Or le toponyme « Place d'Escanaffles » s'étend de l'église au Pont vers Avelgem. Le périmètre visé initialement par la fiche-projet est celui des « abords » de l'église.

Camille MESTDAG signale que le chancre situé en bord de voirie (Rue Provinciale) dans le prolongement visuel de l'espace visé a été abattu.

Un membre estime que le muret ceinturant l'église est un frein visuel, isolant psychologiquement l'espace ; il propose donc de le supprimer. Cette suggestion ne fait pas l'unanimité dans la mesure où il constitue un obstacle aux véhicules motorisés.

Un membre propose un aménagement paysager du chemin bordant l'espace visé et rejoignant le halage de l'Escaut.

La CLDR estime comme élément à prendre en considération pour le réaménagement de cet espace :

- un aménagement paysager de la Place vers l'Escaut ;
- une réflexion sur la valorisation de l'ancien chancre, situé Rue Provinciale, pour créer une place en « haltère ».

Cœur de Molenbaix

La CLDR souligne la présence de plusieurs petits commerces, fait méritant d'être souligné. L'aménagement devra en tenir compte afin de pérenniser leur présence.

La CLDR estime comme élément à prendre en considération pour la conception d'un projet :

- La création d'une ouverture visuelle vers le parc du château au niveau de l'espace dédié aux bulles à verre ;
- La création d'un stationnement à cet endroit pour les véhicules des clients des commerces ;
- L'organisation d'activités associatives (ex : marche d'Halloween, gymkhana,) et donc de contraintes et/ou demandes spécifiques (éviter l'installation d'obstacles, placement de points de raccordement à l'eau et à l'électricité) ;
- Le projet de golf et les interactions pressenties avec le cœur de village ;
- La suppression (« de fait ») d'un sentier stratégique rejoignant le cœur de village.

Cœur de Popuelles

La CLDR estime que la place ne nécessite pas d'aménagement lourd ; un fleurissement adapté suffit. Elle pourrait toutefois être équipée de mobilier de pique-nique et de dispositifs empêchant les véhicules d'empiéter sur le gazon.

Cœur de Pottes

La CLDR estime que la placette face au café « La Concorde » est stratégique en raison des établissements présents à proximité : café (et piste jeux de bourle intérieure), salle paroissiale (espace d'accueil pour les mouvements de jeunesse), piste de jeu de bourle extérieure, centre de repassage, installation le dimanche matin d'une rôtisserie ambulante, école et crèche.

Elle est aussi le point de départ d'une voyette la mettant en connexion vers la « place » de l'église (Rue des Combattants).

La CLDR estime que ce second secteur mérite lui aussi d'être abordé en raison de ses caractéristiques esthétiques (éléments de patrimoine, paysage vers l'Escaut) et de sa proximité du halage.

Plusieurs participants informent la CLDR de la présence d'ouvrages particuliers : les rambardes en béton sécurisant les ponts portent les noms des rieux qu'ils enjambent (certaines seraient à restaurer). Les AD suggèrent d'en débattre lors de l'examen des fiches consacrées au patrimoine.

Cœur de Velaines

Camille MESTDAG rappelle que la Place a fait l'objet d'un récent aménagement ; son esthétique et sa fonctionnalité en ont été renforcées.

Les AD rappellent que les enfants (cf. consultation des écoles) se sentent exclus, l'espace étant essentiellement dédié au stationnement. Ils ont toutefois reconnu l'impossibilité d'y remédier et ont proposé pragmatiquement l'aménagement d'un espace ludique de « substitution », par exemple à proximité du terrain de football.

Un participant signale que la Place présente une extension, non aménagée, à côté de la pharmacie ; elle correspond au départ de plusieurs venelles. Il précise qu'une pompe publique y existait autrefois ; il serait utile d'aménager ce secteur et, le cas échéant, d'y réinstaller une pompe.

DOMAINE DES OBLATS

Camille MESTDAG présente la synthèse des observations et les premières propositions issues du groupe de travail Oblats.

Les représentants de l'Association du Domaine de Velaines signalent avoir organisé récemment une rencontre avec les différents publics susceptibles d'être intéressés et associés aux pistes de projets pour ce domaine ; ils détaillent les nouvelles idées et propositions.

L'IDETA, la FRW et plusieurs membres de la CLDR s'étonnent de cette démarche et du caractère divergeant de certaines propositions émanant notamment des mouvements de jeunesse par rapport à ce qui avait été proposé lors du GT Jeunes.

Ils regrettent de ne pas y avoir été associés pour pouvoir recueillir « à la source » les desideratas, et ainsi gagner en efficacité.

Les représentants de l'Association précisent que cette rencontre a été tenue de manière improvisée ; ils prévoyaient initialement de rencontrer chacun des partenaires de manière individuelle. Cette réunion leur a permis de les rassembler maximum et d'approfondir les réflexions du GT Oblats.

Le caractère divergeant s'explique probablement par le fait que les interlocuteurs des mouvements de jeunesse étaient différents d'une réunion à l'autre, ou que leurs réflexions ont évoluées depuis le GT Jeunes.

Le Président souligne le caractère positif de la démarche et sur la nécessité d'obtenir rapidement tous les éclaircissements nécessaires à la rédaction des fiches. Les mouvements de jeunesse seront recontactés afin de préciser leurs attentes.

Les représentants de l'Association ont compilé dans une note synthétisant les éléments mentionnés ; ils la remettent à la FRW et à IDETA en fin de séance.

4. Divers

Aucun point n'est proposé par l'assemblée.

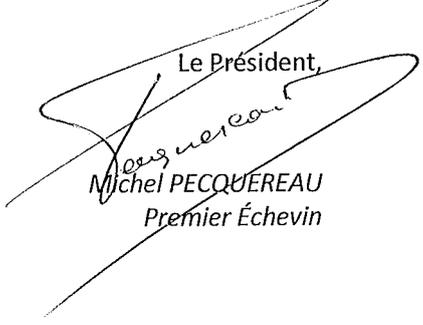
5. Calendrier

La date de la prochaine réunion est fixée au **9 octobre 2013**.

Le Secrétariat,


Eric EVRARD
Fondation rurale de Wallonie

Le Président,


Michel PECQUEREAU
Premier Échevin